



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2023

Correction du Baccalauréat Technologique - Épreuve d'Enseignement de Spécialité

| Sociétés et Techniques Sanitaires et Sociales - Session 2023

Durée : 3 heures - Coefficient : 16

| Correction Partie 1 : Mobilisation des connaissances

La question posée demande d'illustrer l'utilité de recourir à divers indicateurs à partir d'un exemple de problème de santé publique.

Question : À partir d'un exemple de problème de santé publique, présenter l'intérêt d'utiliser une diversité d'indicateurs.

Démarche :

- Choisir un exemple pertinent de problème de santé publique tel que l'obésité, le tabagisme, les maladies infectieuses, etc.
- Identifier différents types d'indicateurs pouvant être utilisés pour analyser ce problème, par exemple : indicateurs épidémiologiques (prévalence, incidence), indicateurs socio-économiques (coûts, impact sur la productivité).
- Expliquer comment chaque type d'indicateur apporte une vision complémentaire et plus globale du problème, en soulignant par exemple l'importance d'une approche multidimensionnelle pour élaborer des politiques sanitaires efficaces.

Réponse attendue :

Dans le cadre de la lutte contre l'obésité, par exemple, il est fondamental d'utiliser divers indicateurs. Les indicateurs épidémiologiques, comme le taux de prévalence de l'obésité, permettent de quantifier le problème. Les indicateurs socio-économiques renseignent sur les coûts liés à la santé et à la productivité, tandis que les indicateurs d'accès à une alimentation saine montrent les inégalités sociales qui peuvent exacerber la situation. Cette diversité permet d'élaborer des stratégies de prévention ciblées et efficaces.

| Correction Partie 2 : Développement s'appuyant sur un dossier documentaire

Cette partie se concentre sur la reconnaissance du handicap dans la société et comporte deux questions.

Question 1 : Montrer les spécificités de la politique sociale en faveur des personnes en situation de handicap.

Démarche :

- Commencer par définir le cadre légal, notamment la loi du 11 février 2005, et les grands principes qui en découlent.
- Identifier les actions mises en œuvre dans différents domaines : accessibilité, emploi, éducation, santé.
- Discuter des enjeux de la désinstitutionalisation et de l'inclusion dans la société.

Réponse attendue :

La politique sociale en faveur des personnes en situation de handicap repose sur la loi du 11 février 2005, qui établit deux principes fondamentaux : l'accessibilité et la compensation. Ces spécificités se traduisent par des mesures concrètes telles que la désinstitutionnalisation des personnes handicapées au sein des établissements scolaires et la promotion de l'emploi protégé, qui doivent s'accompagner de stratégies de formation adaptées et d'un soutien à la vie quotidienne.

Question 2 : Expliquer comment les différents acteurs favorisent l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.

Démarche :

- Identifier les principaux acteurs : État, collectivités, associations, employeurs, famille.
- Expliquer les rôles et les gestes spécifiques de chacun de ces acteurs pour favoriser l'intégration.
- Illustrer par des exemples d'initiatives, comme les GEM ou les accompagnements spécifiques proposés dans les collectivités.

Réponse attendue :

L'intégration sociale des personnes en situation de handicap repose sur l'action concertée de plusieurs acteurs. L'État, au travers de lois et de campagnes de sensibilisation, crée un cadre juridique propice à l'inclusion. Les collectivités locales adaptent les infrastructures et facilitent l'accès aux services. Les associations, telles que les Groupes d'Entraide Mutuelle, apportent un soutien pratique et psychologique, favorisant ainsi les rencontres et l'entraide.

Méthodologie et conseils

- **Gérer son temps** : Consacrez environ 1h à la Partie 1 et 2h à la Partie 2 pour bien développer chaque réponse.
- **Structurer ses réponses** : Commencez par une introduction claire, développez vos arguments en les soutenant par des exemples et concluez chaque partie.
- **Utiliser les annexes** : N'hésitez pas à citer des éléments des documents fournis pour étayer vos propos et montrer votre capacité à les mobiliser.
- **Prendre du recul** : Restez critique sur votre propos, soulignez les limites des politiques existantes et ouvrez sur des perspectives d'évolution.
- **Vérifier la cohérence** : Assurez-vous que vos réponses répondent bien à la question posée et restent ancrées dans le sujet traité.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.